



Communication des résultats Jeunes, N3 et Pré-National Saison 2019 / 2020

Jeunes – Championnats et Coupes

Le club recevant doit :

1. Communiquer les scores, **le dimanche au plus tard, par mail**, à bretagne.roller.skate@gmail.com
2. Expédier **avant le mercredi** (cachet de la poste faisant foi) les originaux des FDM à Michel GUILLARDEAU, 7 impasse de la Perrière 22440 Ploufragan.
Vous pouvez dans un 1^{er} temps, transmettre un scan des originaux des FDM (pas une photo) à michel.guillardeau@laposte.net, mais l'envoi postal est obligatoire.

N3 – Bretagne

Le club recevant doit :

1. Expédier le score **par SMS « exclusivement »**, **dès la fin du match et avant 23 h dernier délai**, à :
Marie-Françoise COTTEN - **06 62 34 86 22**
2. Saisir la feuille de match sur le site « module résultats FFRS » <http://stat.ffrs.asso.fr> **avant le lundi 24h**, avec les codes d'accès (ils sont les mêmes que la saison dernière).
3. Télécharger la feuille de match « scannée » sur le site « module résultats FFRS » **avant le lundi 24h**.
Le fichier devra être libellé de la façon suivante : **FDM - N3 Bretagne - n° journée - Equipe A / Equipe B**
Plus d'explications sont disponibles sur le site Rolskanet, espace "Documents/FFRS/Pôle sportif".
Le club recevant conservera « l'original » jusqu'au 31/12/20.

Amendes – Communication des résultats

15 € **en cas de retard** dans la communication du score **par SMS le samedi**.

10 € par jour de retard dans la saisie de la feuille de match et son téléchargement sur le « module résultats de la FFRS ».



Pré-National – Bretagne

Le club recevant doit :

1. Saisir la feuille de match sur le site « module résultats FFRS » <http://stat.ffrs.asso.fr> **avant le lundi 24h**, avec les codes d'accès (ils sont les mêmes que la saison dernière).
2. Télécharger la feuille de match « scannée » sur le site « module résultats FFRS » **avant le lundi 24h**. Le fichier devra être libellé de la façon suivante : **FDM - PN Bretagne - n° journée - Equipe A / Equipe B**. Plus d'explications sont disponibles sur le site Rolskanet, espace "Documents/FFRS/Pôle sportif". Le club recevant conservera « l'original » jusqu'au 31/12/20.

Amendes – Communication des résultats

10 € par jour de retard dans la saisie de la feuille de match et son téléchargement sur le « module résultats de la FFRS ».

Responsables calendriers (+ demandes de modification et/ou report) :

Jeunes : Soazig ROUSSEAU - soazigrousseau@orange.fr

N3 et PN : Nicolas CHEDMAIL - nicolasched@hotmail.fr

Responsables désignations des arbitres N3 et PN Bretagne :

Franck GRIMAUULT : frgrimault@laposte.net

Yannick JAGUT : y.jagut@wanadoo.fr

Tout arbitre initialement désigné qui deviendrait indisponible, peu importe le motif, devra, avant de prévenir les responsables des désignations, contacter au moins 2 autres arbitres (qui semblent disponibles d'après le calendrier) pour le remplacer.

Dès qu'il en a trouvé un, il préviendra par mail les responsables du nom de son remplaçant, et s'il a obtenu 2 réponses négatives, il informera aussi les responsables des désignations en leur donnant les noms de ces 2 arbitres qui ne sont pas non plus disponibles.

Responsable formation des arbitres :

Yannick JAGUT : y.jagut@wanadoo.fr

Quota d'arbitres et d'arbitrages

Michel Guillaudeau est chargé de ce contrôle pour les catégories jeunes et la Ligue pour les seniors.